DEUX-SEVRES

#### VILLE DE NIORT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal : le 22/06/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 05/07/2021

**SEANCE DU 28 JUIN 2021** 

Délibération n° D-2021-191

Collecte et traitement des déchets municipaux - Approbation des marchés

#### Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

#### Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

### Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

## Excusés :

Madame Fatima PEREIRA.

# <u>Direction de la Commande Publique et Logistique</u>

Collecte et traitement des déchets municipaux - Approbation des marchés

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Communauté d'Agglomération du Niortais a compétence pour les déchets dits ménagers, mais chaque producteur doit faire son affaire des déchets non ménagers (déchets dits industriels).

Or, la Ville de Niort produit une grande variété de déchets lors de l'exécution de ses missions, tant à destination des usagers que pour son propre fonctionnement.

La collecte et le traitement de ces déchets doivent être confiés à un prestataire spécialisé et agréé, tout en favorisant les filières d'économie circulaire le cas échéant.

Afin de couvrir les besoins des services de la collectivité en cette matière, il est nécessaire de mettre en place des nouveaux marchés.

Les contrats seront passés sous la forme d'un accord-cadre mixte, mono-attributaire, pour une période de 4 ans fermes.

Par délibération n°D-2021-56 du 15 mars 2021, le Conseil municipal approuvait les caractéristiques de l'accord-cadre « Collecte et traitement des déchets municipaux », et autorisait Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir.

Les montants inscrits à la délibération précitée correspondaient aux estimatifs des contrats sur 4 ans. Il convient donc de délibérer de nouveau sur les montants maximums prévus pour chaque lot :

Lot n°	Désignation	Montants maximums pour la durée du contrat (4 ans) En € HT
1	Déchets Industriels Spéciaux	100 000,00
2	Pneus usagés	100 000,00
3	Bois brut, matières plastiques, cartons d'emballage	60 000,00
4	Verre non recyclable	4 000,00
5	Sciures, poussières et copeaux de bois	8 000,00
6	Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	80 000,00
7	Métaux ferreux et non ferreux en mélange, aluminium, cuivre	50 000,00
8	Déchets Industriels Banals	50 000,00
9	Déchets de balayage de voirie	300 000,00
10	Déchets de travaux de voirie pollués	40 000,00
11	Déchets de travaux de voirie non pollués	60 000,00
12	Déchets de bureau	320 000,00

Après déroulement de la consultation, les marchés ont été attribués comme suit :

Lot n°	Désignation	Titulaire	Montants estimatifs pour la durée du contrat (4 ans) En € HT
1	Déchets Industriels Spéciaux	ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT - 13799 AIX EN PROVENCE	71 623,77
2	Pneus usagés	ROUVREAU RECYCLAGE – 79000 NIORT	22 392,00
3	Bois brut, matières plastiques, cartons d'emballage	ROUVREAU RECYCLAGE – 79000 NIORT	11 553,93
4	Verre non recyclable	ROUVREAU RECYCLAGE – 79000 NIORT	1 447,67
5	Sciures, poussières et copeaux de bois	ROUVREAU RECYCLAGE – 79000 NIORT	4 332,00
7	Métaux ferreux et non ferreux en mélange, aluminium, cuivre	ROUVREAU RECYCLAGE – 79000 NIORT	+35 124,00
8	Déchets Industriels Banals	ROUVREAU RECYCLAGE – 79000 NIORT	14 941,90
9	Déchets de balayage de voirie	SAS BATI RECYCLAGE – 85280 LA FERRIERE	221 200,00
10	Déchets de travaux de voirie pollués	ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT - 13799 AIX EN PROVENCE	23 120,00
11	Déchets de travaux de voirie non pollués	SAS EUROVIA PCL – 87016 LIMOGES	18 777,97

La procédure est en cours pour les lots 6 (Déchets d'équipements électriques et électroniques – DEEE) et 12 (Déchets de bureau).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de collecte et traitement des déchets municipaux ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE